

## **PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 11 mai 2021, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :                    M.                    Roberto Blondin, maire  
    MME                Nadine Lelièvre, conseillère  
    MM.                Patrick Lebreux, conseiller  
   Jacques Desbois, conseiller  
   Roland Vallée, conseiller  
   Jeannot Couture, conseiller  
   Jacques Roussy, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire

Sont également présents :  
Yan Ritchie, directeur général  
René Desbois, inspecteur

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

**2021-05-081**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux du 12 et 28 avril 2021
- 4- Correspondance
- 5- Liste des comptes fournisseurs, journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Travaux de voirie 2021
- 7 - Adoption du règlement 2020-357
- 8- Adoption du règlement 2021-359
- 9- Dépôt et adoption du projet de règlement 2021-360 modifiant le règlement 2018-326 concernant la gestion contractuelle
- 10- Projet FAIR 2021
- 11- Proclamation de la journée internationale contre l'homophobie et de la transphobie
- 12- O.M.H. de Sainte-Thérèse-de-Gaspé – États financiers 2020
- 13- Autres sujets : -Demande prêt d'équipements et main d'œuvre terrain de balle  
   -Rue du Quai- réparation temporaire  
   -Autorisation démonstration machinerie – Route Rameaux  
   -Demande d'installation pancarte 30 km/h rue Alex-Marc-Antoine  
   -Demande d'installation de dos d'âne rue du Village.

- 14- Période de questions
- 15- Clôture de la session

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point « autres sujet » ouvert.

**2021-05-082**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 12 ET 28 AVRIL 2021**

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal adopte les procès-verbaux du 12 et du 28 avril 2021 tels que rédigés.

**2021-05-083**

**CORRESPONDANCE**

Le maire informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois d'avril 2021.

**2021-05-084**

**LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS, DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU RAPPORT DES SALAIRES NETS**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois d'avril 2021.

**QUE** le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois d'avril 2021.

**2021-05-085**

**TRAVAUX DE VOIRIE 2021**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise les travaux de voirie suivants :

Débroussailler routes, pavage manuel, rechargement route Saint-Paul, remplacer l'inventaire de matériaux granulaire au garage, accotements, entretien des fossés pour un total estimé à 85 800 \$.

*Les membres du conseil municipal ont reçu les règlements numéros 2021-357, 2021-359 et le projet de règlement 2021-360 au moins 72 heures avant la présente séance et il y a dispense de lecture pour ce règlement.*

**2021-05-086**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 2020-357**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal adopte le règlement 2020-357 modifiant le règlement de zonage numéro 2018-239 de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé concernant les projets résidentiels intégrés et les fermettes.

2021-05-087

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-359**

Il est proposé par Jacques Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal adopte le règlement de concordance 2021-359 modifiant le règlement de zonage numéro 2018-239 de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé concernant l'agrandissement de la zone industrielle.

2021-05-088

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2021-360 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2018-326**

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal adopte le projet de règlement 2021-360 modifiant le règlement 2018-326 de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé concernant la gestion contractuelle.

2021-05-089

**PROJET FAIR 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu 2 candidatures ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal présente un projet dans le Fonds d'aide aux initiatives régionales Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (FAIR), il aura une durée de 14 semaines et la rémunération de la personne engagée sera de 40 heures par semaine.

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Jacques Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal approuve le projet qui sera déposé dans le Fonds d'aide aux initiatives régionales Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (FAIR) 2021, la mise de fonds et désigne le directeur général à titre de signataire.

**QUE** le conseil municipal entérine la décision d'engager monsieur Réjean Lambert sur le projet du Programme F.A.I.R. 2021 au taux horaire de 17.00 \$.

2021-05-090

**PROCLAMATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET DE LA TRANSPHOBIE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaie, bissexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l’homophobie et transphobie demeurent présentes dans la société ;

**CONSIDÉRANT QUE** le 17 mai est la Journée Internationale entre l’homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu’elle résulte d’une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003 ;

**CONSIDÉRANT QU’**il y a lieu d’appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l’unanimité ;

**QUE** le conseil municipal proclame le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L’HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

**2021-05-091**

**O.M.H. DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ – ÉTATS FINANCIERS 2020**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l’unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal adopte les états financiers 2020 de l’Office municipal d’habitation de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tels que déposés et qu’il accepte de déboursier la somme de 4 465.00 \$ qui représente le 10% de la Municipalité au déficit de l’Office municipal, dont 3364 \$ pour les années antérieures et 1 101\$ pour l’année 2020.

**2021-05-092**

**DEMANDE DE PRÊT D’ÉQUIPEMENT ET DE MAIN D’ŒUVRE - TERRAIN DE BALLE-MOLLE**

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l’unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal mandate le directeur général à formuler une demande de service à la Ville de Chandler afin de charger le matériel dans le camion de la Municipalité et accepte que le responsable des travaux publics se déplace avec la machinerie de la Municipalité afin de contribuer à l’amélioration du terrain de balle-molle pour acquérir du matériel servant à l’avant-champ de celui-ci à condition que les demandeurs reçoivent l’autorisation du comité de l’O.T.J. de circuler avec la machinerie.

**2021-05-093**

**RÉPARATON TEMPORAIRE – RUE DU QUAI**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu plusieurs signalements concernant l’état de la rue ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité est responsable de la sécurité et de l’entretien de ses rues ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité est en pourparlers avec le ministère des Pêches et Océan Canada ;

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l’unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal accepte de faire la réparation temporaire de la portion de la rue du Quai la plus urgente en enlevant le matériel existant et le remplacer en attente des pourparlers du ministère des Pêches et Océan Canada pour l'asphaltage de cette portion.

2021-05-094

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR UNE DÉMONSTRATION DE MACHINERIE – ROUTE RAMEAUX**

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise M. Maurice Richard à faire une démonstration de sa machinerie sur une portion de la route Rameaux afin de démontrer l'efficacité de celle-ci à réparer les routes gravelées.

2021-05-095

**DEMANDE D'INSTALLATION DE BALISES POUR RÉDUCTION DE VITESSE – RUE ALEX-MARC-ANTOINE**

**CONSIDÉRANT QUE** les résidents de la rue Alex-Marc-Antoine ont réitéré leur demande pour l'installation de balises

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal accepte de faire l'installation de la balise pour la réduction de la vitesse à la demande des résidents de la rue Alex-Marc-Antoine et demandera à la Sûreté du Québec de porter une attention particulière à cet endroit.

2021-05-096

**DEMANDE D'INSTALLATION DE DOS D'ÂNE SUR LA RUE DU VILLAGE**

**CONSIDÉRANT** qu'une demande d'installation de dos d'âne dans la rue du village a été déposée ;

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal procèdera à l'achat et l'installation d'une balise semblable à celle de la rue Alex-Marc-Antoine ainsi que 2 poteaux amovibles afin de réduire la vitesse des véhicules circulant dans cette rue.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions a débuté à 19 h 50 heures et elle s'est terminée à 20 : 03 heures.

**CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je soussigné, Yan Ritchie, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé \_\_\_\_\_

2021-05-097

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 20 : 05 heures.

---

Roberto Blondin, maire

---

Yan Ritchie, directeur général  
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »